



PERRIGOY

*Le journal d'informations
de notre village*

Infos

N° 60
Juillet 2014

Sommaire

Le mot du Maire

Le mot du maire 1

Informations municipales

En direct du conseil 2 et 3

Élections municipales, une nouvelle équipe 4 et 5

Budget, résultat 2013 6

Budget 2014 7

Les Travaux dans notre village 8

La vie de notre village

La bibliothèque municipale 9

Accueil de loisirs - Périscolaire - IFAC 10 et 11

École de musique 11

Les bébés de l'année 12

Un marché à Perrigny-lès-Dijon ? 12

Les maisons Âges & Vie 13

Qualité de la vie, environnement 14 et 15

La fête patronale 16

La fête de la musique 17

La semaine bleue 17

Coup de projecteur

Une association est née "Les Dijon'cThé" 20 à 22

La vie des associations

Les Mémoires de Perrigny-lès-Dijon 23

L'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon 24

Association des Parents d'élèves 25

Union des Anciens Combattants de Perrigny-lès-Dijon 26 et 27

Club de l'Amitié 28

Styles Danses 28

Accrodanse 29

Courir et sourire 29

Les talents de Perrigny-lès-Dijon 29

Évènements

Calendrier des manifestations du 1^{er} semestre 2014 31

État-Civil 31

Informations utiles

Urgences et santé, mairie et services... 32 et 3^e de couverture

Ce bulletin a été élaboré par la Commission
Communication de Perrigny-lès-Dijon.

Éditeur

Mairie de Perrigny-lès-Dijon
1 rue du château
21160 Perrigny-lès-Dijon

Directeur de la publication et de la rédaction

Patrick BAUDEMONT

Rédacteurs :

Geneviève BILLAUT
Mathilde COELHO
Vincent GAUTHEY
Isabelle GUEUX
Anne MARCHAL
Babette RHODDE
Bernard SABRE

Avec la collaboration des différentes
associations de Perrigny-lès-Dijon.

Conception/mise en pages

Christian CALLAUD

Crédit photos

Photothèque municipale
Photothèque des associations

Impression/façonnage

Imprimerie S2E
400 boulevard Charles de Gaulle
21160 MARSANNAY-la-CÔTE

Perrigny Infos n°60

Dépôt légal 2014/07
Juillet 2014 - Distribution gratuite

Retrouvez toutes ces informations sur notre site : perrigny-les-dijon.fr



Le mot du maire



Chers amis

Voilà trois mois que l'équipe municipale s'est installée à la mairie. Trois mois de travail intensif pour d'une part prendre nos marques au sein de la mairie, mais pour également définir les bases de notre travail municipal à venir.

Les dossiers sont nombreux.

La nouvelle équipe, déjà opérationnelle, veillera à réaliser le programme que nous vous avons proposé. Toutes les commissions se sont réunies au moins une fois depuis le 29 mars, date d'installation du nouveau Conseil Municipal. Elles vous sont présentées pages suivantes, dans ce bulletin municipal.

Je remercie les électeurs de s'être déplacés le dimanche 23 mars pour venir voter. Votre attachement à notre commune, votre intérêt pour les élections municipales sont, à ce titre, un signe de bonne santé civique, même s'il n'y a eu qu'une seule liste et même si le mode de scrutin a changé. L'ancrage de la politique dans la réalité, et de la politique comme le service du bien collectif, est d'abord municipal. L'art politique français a fait du maire un responsable doté de réels pouvoirs. Sa fonction n'est pas d'abord symbolique; il agit en vue du bien public et par délégation de l'autorité de l'État. De tous les mandats électifs, c'est lui qui dispose du plus grand pouvoir dans cette capacité à résoudre des problèmes au plus près de la vie des citoyens.

Ce faisant, il est directement confronté à la réalité de la société française: éclatement du lien social, conséquence de la montée de la précarité, chômage, etc.

Certes, les communes n'ont pas le pouvoir de réduire toute la misère du monde ni d'assurer la prospérité de tous, mais leur rôle est capital pour créer dans un premier temps les conditions élémentaires du bien-vivre ensemble. Autrement

dit de délivrer, par leurs initiatives, leurs services, ce sens du bien commun qui est la marque de la vocation politique de chaque personne, quel que soit son rôle social. De faire comprendre à chaque citoyen qu'il est utile à la collectivité, que la collectivité compte sur lui, et que c'est pour cette raison que la collectivité a également des devoirs: non celui de veiller à satisfaire une "clientèle", et a fortiori une majorité de la population contre une ou plusieurs minorités, mais de permettre à chacun d'exercer ses droits et ses devoirs au sein de la collectivité, nul ne pouvant prétendre vivre comme si les autres n'existaient pas.

D'où la nécessité de recourir bien souvent à des arbitrages difficiles, mais ceux-ci ne peuvent être compris que si le sens civique est le plus largement partagé, et que le bien commun sort de la logique de l'addition des biens particuliers. Cette dernière, d'une manière ou d'une autre, finit par se transformer en affrontement des droits des uns contre les autres. Je tenais à insister sur ce point.

Je veux remercier une nouvelle fois les élus sortants pour tout le travail accompli ensemble depuis 2008, dire aux collègues réélus le plaisir que j'aurai à poursuivre l'aventure à leurs côtés, et enfin féliciter les nouveaux entrants au Conseil Municipal qui vont découvrir et construire la commune de demain.

Patrick BAUDEMONT

Informations municipales

En direct du conseil

Principales décisions - 1^{er} semestre 2014

Séance du 12 février 2014

Demande de subvention travaux voirie 2014

Le Conseil Général projette la réalisation de la couche de roulement sur le RD 108 en 2014, de la place Saint-André à la limite de Marsannay-la-Côte.

Un bureau d'études a travaillé avec des élus afin d'obtenir une première estimation en insistant sur la mise en accessibilité de la voirie et la sécurisation des cheminements piétons (plateau, chicanes, élargissement du trottoir...).

Les élus souhaitaient également procéder à l'enfouissement des réseaux, mais la programmation de travaux 2014 étant bouclée pour le **SICECO** il faudra prévoir de passer ces travaux en 2015. le conseil à l'unanimité :

- ❑ Approuve le projet pour un montant de 298 900 €.
- ❑ Sollicite le concours du Conseil Général dans le cadre du fonds cantonal de développement territorial et de la répartition du produit des amendes de police pour un montant de 151 944 € HT.
- ❑ S'engage à ne solliciter aucun programme d'aide du Conseil Général au titre de ce projet.

AFUA - Aménagement rue de la Rente Logerot

Monsieur le Maire informe le conseil de la nouvelle proposition d'aménagement de l'AFUA rue de la Rente Logerot, consécutive aux stationnements intempestifs constatés. Les élus constatent notamment la suppression de la piste cyclable dans cette proposition, Madame **BILLAUT** rappelle qu'effectivement, sur le plan initial figurait une piste cyclable avec un trottoir plus large. Mais suite aux nouvelles règles de densification imposées par le SCOT, le BAFU a revu les plans de cet aménagement et il a fallu rétrécir la chaussée et notamment la piste cyclable qui n'offrait pas de continuité à ses 2 extrémités. En outre, il est à noter qu'à l'intérieur de l'aménagement de ce quartier, il en existe une dont le positionnement facilite les déplacements doux et sécurisés. Après en avoir débattu, le conseil exprime une déception forte quant à la suppression de cette bande cyclable au profit de places de stationnement et se prononce à 5 voix contre le projet proposé, 8 s'abstiennent et 4 y sont favorables.

Au vu de ces résultats le conseil demande la présentation d'une nouvelle proposition avec maintien d'un accès cyclable.

PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics)

Madame **BILLAUT**, présente le **PAVE**, établi conformément à la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, ainsi qu'au décret n°2006-1657 du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics sur lequel le bureau d'études retenu a travaillé pendant 2 ans.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'approuver ce document qui a été soumis pour avis au conseil général, gestionnaire de la voirie départementale et organisateur des transports scolaires.

Les préconisations du PAVE sont d'ailleurs déjà mises en application dans les travaux de voirie en cours et les prévisionnels pour 2014. Le Conseil Général n'ayant pas émis de remarques,

après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la commune.

Bulletin municipal - Listes de diffusion

Sachant que le bulletin municipal est téléchargeable sur le site internet de la commune, des habitants ont émis le souhait, dans une démarche éco-responsable, de ne pas recevoir la version papier du document. Une liste de "non diffusion" pourrait être établie. À plus grande envergure, le conseil a proposé que comme dans d'autres communes, des listes de diffusion par mails puissent être utilisées en tant que support d'information complémentaire pour les habitants en ayant fait la demande.

Séance du 28 mars 2014

Mise en place du nouveau conseil municipal

Élection du maire :

Élu: **Patrick BAUDEMONT**

Élection des adjoints :

Élus: 1^{er} adjointe, **Chantal BERNARD** - 2^e adjoint: **Alain DE MACEDO** - 3^e adjointe, **Nathalie BARTKOWIAK** - 4^e adjoint: **Christian CALLAUD**.

Mise en place des commissions :

- ❑ commission "Finances";
- ❑ commission "Travaux";
- ❑ commission "Environnement et Qualité de la Vie";
- ❑ commission "Enfance et Jeunesse";
- ❑ commission "Culture et Loisirs, Vie associative et Sportive";
- ❑ commission "Communication".

Séance du 11 avril 2014

Prolongation de la durée du contrat avec l'IFAC Bourgogne

Le contrat avec l'IFAC se termine le 15 avril 2014 (durée initiale du 15 avril 2011 au 15 avril 2014).

Afin de préparer la nouvelle consultation dans de bonnes conditions le conseil décide de prolonger la durée du contrat avec l'IFAC Bourgogne pour une durée de 6 mois et donc de le reconduire du 16 avril 2014 au 15 septembre 2014.

Dans le respect des procédures et de la législation, la modification de la durée du contrat ne dépasse pas 20% et ne menace pas l'équilibre du contrat.

Marché public d'entretien des bâtiments scolaires

Une consultation à quatre entreprises (EDEN, TFN PROPRETÉ, LGBIO Services ET QUALITY SERVICE France) a été lancée pour l'entretien des bâtiments scolaires le vendredi 7 mars.

L'ouverture des offres a eu lieu le lundi 7 avril 2014 en présence de Monsieur le Maire.

Les offres sont analysées selon les critères suivants :

- 30% Qualité technique de l'offre.
- 70% Coût de la prestation proposée.

Le Conseil Municipal adopte l'attribution du marché public d'entretien des bâtiments scolaires à l'entreprise **Quality Service France** dont la note est de 15,75.

Indemnités des élus

Le conseil procède au vote des indemnités des élus. Faisant état de la responsabilité et de la disponibilité induites par ces fonctions, Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer sur le versement de l'indemnité de fonction légale aux maire et adjoints.

Les indemnités légales sont fixées à 43% de l'indice brut 1015 pour le maire et de 16.50% de ce même indice aux adjoints.

Séance du 24 avril 2014

Le Conseil municipal délibérant sur les comptes administratifs 2013 dressés par Monsieur **BAUDEMONT Patrick**, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1 - Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs ;
- 2 - Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Budget de la ville 2014

Fonctionnement : Dépenses 1 171 259 €
Recettes 1 171 259 €
Investissement : Dépenses 958 635,78 €
Recettes 958 635,78 €

Budget École de Musique 2014

Fonctionnement : Dépenses 26 642,03 €
Recettes 26 642,03 €

Le conseil municipal décide de :

- ❑ Voter les Budgets Primitifs tels qu'exposés ci-dessus.
- ❑ Préciser que les Budgets sont votés par chapitres et avec reprise des résultats après vote du Compte Administratif 2013.
- ❑ Autoriser le Maire à engager les dépenses et à recouvrer les recettes.
- ❑ Autoriser le Maire à signer l'ensemble des actes et documents s'y rapportant.

Vote des taux 2014

Le conseil décide l'augmentation des taux de la taxe d'habitation de 6,44 % à 6,50 %. Taux du foncier bâti et non bâti inchangés.

Autorisation générale de recouvrer les recettes de la collectivité.

Le conseil municipal décide l'octroi d'une autorisation générale et permanente pour le comptable public concernant les oppositions à tiers détenteurs, afin de recouvrer les recettes de la collectivité. Une autorisation préalable demeurant nécessaire pour les saisies ventes et autres actes ultimes.

Délégation du Maire

En vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal donne au maire certaines délégations et ce pour la durée de son mandat. Le conseil municipal décide de donner au maire des délégations nécessaires à la gestion courante des affaires communales.

Séance du 6 juin 2014

Consultation délégation de service public Accueil de Loisirs, Accueil Périscolaire, TAP

Le 15 septembre 2014, le contrat de Délégation de Service Public avec l'IFAC Bourgogne, organisme qui gère l'Accueil de Loisirs ainsi que l'Accueil Périscolaire s'achève.

La municipalité procède à une nouvelle consultation et envisage ce futur contrat sous la forme d'une nouvelle Délégation de Service Public dont la procédure est régie par les articles L1411-1 et suivants du CGCT.

Subvention à la prévention routière

Le Conseil municipal accorde une subvention de 250 € à la Prévention routière. Cette subvention permettra l'organisation des permis vélo et piéton des enfants.

Adhésion au CNAS des employés retraités

Le Conseil Municipal décide de l'adhésion au CNAS pour que les futurs employés retraités de la mairie puissent bénéficier des prestations du CNAS, même à la retraite.

Contrat d'assurance risque statutaire

Dans le cadre de la prévention des risques suivants :

- Agent affiliés à la CNRACL : décès, Accident du travail / maladie professionnelle, Maladie ordinaire, longue maladie/ maladie de longue durée, Maternité, Paternité/ Adoption, disponibilité d'office, Invalidité
 - Agent non affiliés à la CNRACL : Accident du travail, maladie professionnelle, maladie grave, Maternité, Paternité, Adoption, Maladie ordinaire.
- Sachant :
- L'opportunité pour la commune de Perrigny-lès-Dijon de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant une partie des frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
 - L'opportunité de confier au **Centre De Gestion de la Côte-d'Or** le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence.

Le Conseil Municipal décide :

De charger le centre de gestion de la Côte-d'Or de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée pour la commune de Perrigny-lès-Dijon.

Damien LOMON

Information !

Avis de passage de la balayeuse

Voir aussi 3^e de couverture

- ❑ Jeudi 31 juillet
- ❑ Lundi 11 septembre
- ❑ Mardi 9 octobre
- ❑ Lundi 13 novembre

LA nouvelle équipe municipale

Le maire



Patrick BAUDEMONT
maire de
PERRIGNY-lès-Dijon



Les adjoints



Chantal BERNARD
1^{re} adjointe
Chargée de l'Enfance et
Jeunesse.



Alain DE MACÉDO
2^e adjoint
Chargé des Finances



Nathalie BARTKOWIAK
3^e adjointe
Chargée de l'environnement et de
la Qualité de la vie.



Christian CALLAUD
4^e adjoint
Chargé de la Communication,
Culture et Loisirs, Vie associative
et sportive.

Les délégués et conseillers



Dominique BARRAUD
Conseillère
Commissions : Finances,
Culture et Loisirs, Vie
associative et sportive.



Frédéric BOUYER
Conseiller
Commissions : Travaux,
Culture et Loisirs, Vie asso-
ciative et sportive.



Pascal CLAUDEL
Conseiller
Commissions : Enfance et
Jeunesse, Travaux, Environ-
nement et Qualité de la Vie.



Pédro COELHO
Délégué aux travaux. *Com-*
missions : Culture et Loisirs,
Vie associative et sportive.



Vincent GAUTHEY
Conseiller
Commissions : Culture et
Loisirs, Vie associative et
sportive.



Isabelle GUEUX
Déléguée à l'Environne-
ment et Qualité de la Vie.
Commission : Communica-
tion.



Isabelle HÉBERLÉ
Conseillère
Commissions : Environne-
ment et Qualité de la Vie,
Travaux.



Christophe NICVERT
Conseiller
Commission : Finances.



Babette RHODDE
Déléguée Enfance et
Jeunesse. *Commissions* :
Travaux, Communication,
Culture et Loisirs, Vie asso-
ciative et sportive.



Brigitte TISSE
Déléguée à l'Environne-
ment et Qualité de la Vie.
Commission : Travaux.

Les commissions municipales

Les personnes souhaitant s'investir dans la vie de notre village peuvent participer à l'une de ces commissions. Si l'une d'elles vous intéresse, vous pouvez y participer en vous faisant connaître au secrétariat de mairie.

Commission Finances	Alain DE MACÉDO Dominique BARRAUD, Chantal BERNARD, Christophe NICVERT.
Commission Travaux	Patrick BAUDEMONT Pedro COELHO (délégué), Chantal BERNARD, Frédéric BOUYER, Christian CALLAUD, Pascal CLAUDEL, Alain DE MACÉDO, Isabelle HÉBERLÉ, Babette RHODDE, Brigitte TISSE.
Commission Environnement et Qualité de la vie	Nathalie BARTKOWIAK Isabelle GUEUX (déléguée), Brigitte TISSE (déléguée), Chantal BERNARD, Pascal CLAUDEL, Alain DE MACÉDO, Isabelle HÉBERLÉ.
Commission Enfance et Jeunesse	Chantal BERNARD Babette RHODDE (déléguée), Pascal CLAUDEL.
Commission Culture et Loisirs, Vie associative et Sportive	Christian CALLAUD Dominique BARRAUD, Nathalie BARTKOWIAK, Frédéric BOUYER, Pedro COELHO, Vincent GAUTHEY, Babette RHODDE.
Commission Communication	Christian CALLAUD Isabelle GUEUX, Babette RHODDE.

Grand Dijon et Syndicats

Délégués communautaire	Délégué : Patrick BAUDEMONT Suppléant : Alain DE MACÉDO.
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Nathalie BARTKOWIAK, Patrick BAUDEMONT, Chantal BERNARD, Vincent GAUTHEY, Isabelle GUEUX, Brigitte TISSE.
Syndicat du Bassin de la Vouge	Délégués : Pascal CLAUDEL, Frédéric BOUYER Suppléants : Nathalie BARTKOWIAK, Dominique BARRAUD
Syndicat Intercommunal des Collectivités Électrifiées de la Côte-d'Or (SICECO)	Délégué : Christian CALLAUD Suppléant : Pascal CLAUDEL.
Gestion de la salle polyvalente Coordination des associations	Dominique BARRAUD, Nathalie BARTKOWIAK, Chantal BERNARD, Frédéric BOUYER, Christian CALLAUD, Pedro COELHO, Brigitte TISSE.

Rappel...

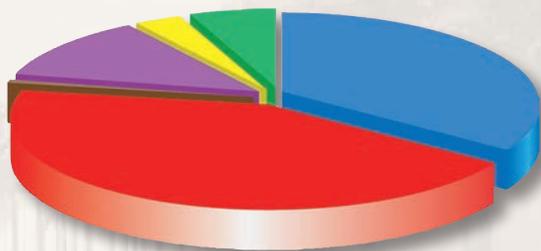
Le brûlage des déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, **est interdit**, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

Source d'émission importante de substances polluantes (*gaz et particules véhiculant des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines et furanes*), le brûlage des déchets verts nuit à la santé et à l'environnement. Il peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, il peut être la cause de la propagation d'incendie.

Des solutions existent, elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou encore par la **gestion collective** de ces déchets.

Résultats budgétaires 2013

Dépenses et recettes de fonctionnement

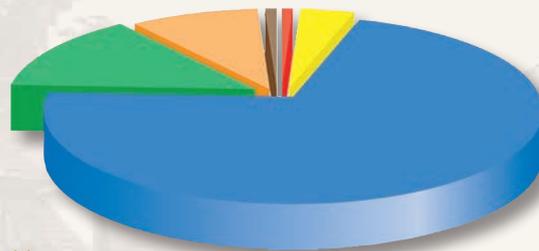


Dépenses

Charges à caractère général	358 336,58
Charges de personnel	436 388,87
Atténuations de produits (FPIC)	2 404,00
Autres charges de gestion courante	127 111,44
Charges financières	35 524,74
Charges exceptionnelles	455,00
Dotations aux amortissements (ordre)	62 236,84

Total dépenses

1 022 457,47 €



Recettes

Atténuations de charges	9 079,23
Produits des services	49 971,96
Impôts et taxes	850 936,33
Dotations et Participations	164 308,05
Autres produits de gestion courante	115 193,18
Produits financiers	-
Produits exceptionnels	10 056,47

Total recettes

1 199 545,22 €

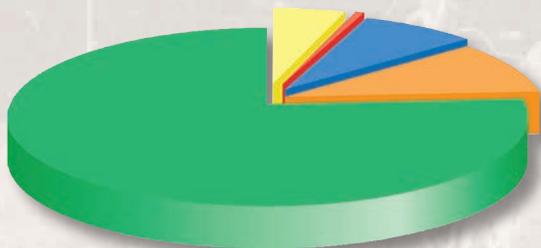
Résultat 2013

Excédent 2012 reporté : 85 789,03 €

Résultat 2013 : 177 087,75 €

Résultat de clôture : 262 876,78 €

Dépenses et recettes d'investissement

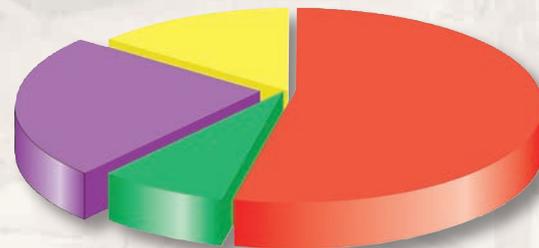


Dépenses

Remboursements d'emprunt	74 382,30 €
Immobilisations incorporelles	5 443,53 €
Subventions d'équipement versées	112 094,72 €
Immobilisations corporelles	135 185,78 €
Immobilisations en cours (travaux)	1 018 536,32 €

Total dépenses

1 345 642,65 €



Recettes

Emprunts	4,25 €
Subventions d'investissement	223 216,15 €
Dotations, fonds divers et réserves	31 485,02 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	100 000,00 €
Dotations aux amortissements (ordre)	62 236,84 €

Total recettes

416 942,26 €

Résultat 2013

Excédent 2012 reporté : 459 160,84 €

Résultat 2013 : - 928 700,39 €

Résultat de clôture : - 469 539,55 €

Résultat 2013 :

Dans un contexte économique difficile pour les collectivités locales, la commune de Perrigny-lès-Dijon a enregistré un excédent de fonctionnement de 262 876,78 €.

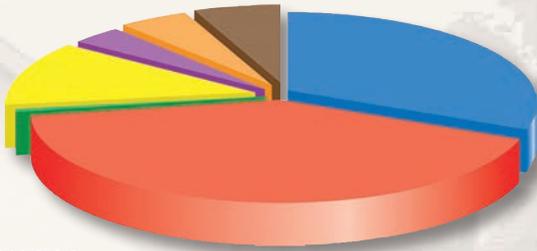
En effet, la commune a particulièrement bien maîtrisé ses dépenses de fonctionnement sur l'année 2013. Cependant cet excédent sera affecté entièrement à l'investissement pour combler une partie du déficit de 469 539,55 €.

Ce déficit de la section d'investissement s'explique par le simple décalage dans le temps entre les dépenses liées aux projets (tels que la voirie et le restaurant scolaire) et les subventions d'investissement correspondantes qui n'ont pas été versées sur l'exercice 2013.

En 2014, les subventions seront encaissées et ce déficit sera mécaniquement comblé.

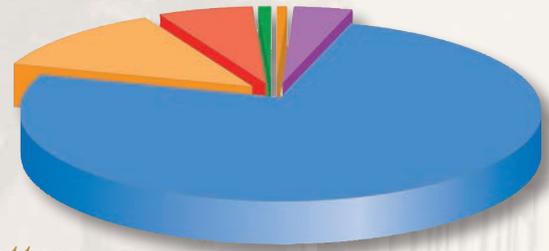
Budget 2014

Dépenses et recettes de fonctionnement



Dépenses

Charges à caractère général	373 059,00
Charges de personnel	475 000,00
Atténuations de produits (FPIC)	4 000,00
Autres charges de gestion courante	141 700,00
Charges financières	40 000,00
Charges exceptionnelles	-
Dotation aux amortissements (ordre)	60 000,00
Virement à la section d'investissement	77 500,00
Total dépenses	1 171 259,00 €



Recettes

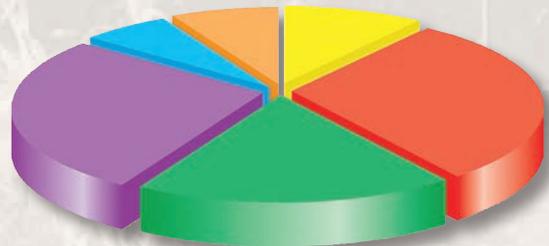
Atténuations de charges	9 000,00
Produits des services	50 350,00
Impôts et taxes	870 000,00
Dotations et Participations	150 909,00
Autres produits de gestion courante	81 000,00
Produits financiers	-
Produits exceptionnels	10 000,00
Total recettes	1 171 259,00 €

Dépenses et recettes d'investissement



Dépenses

Remboursements d'emprunt	77 500,00
Immobilisations incorporelles	10 000,00
Subventions d'équipement versées	10 000,00
Immobilisations corporelles	32 496,25
Immobilisations en cours (travaux)	359 100,00
Résultat 2013 reporté	469 539,53
Total dépenses	958 635,78 €



Recettes

Emprunts	100 000,00
Subventions d'investissement	283 659,00
Dotations, fonds divers et réserves	174 600,00
Excédent de fonctionnement capitalisé	262 876,78
Dotation aux amortissements (ordre)	60 000,00
Virement de la section de fonctionnement	77 500,00
Total recettes	958 635,78 €

Budget 2014:

L'année 2014, qui est une année d'élections municipales, est mise à profit pour terminer les opérations lancées en 2013 : la voirie rue de Prielle, rue du Vignery, le restaurant scolaire et ainsi préparer les prochaines opérations d'investissement des années à venir. Le budget 2014 en est donc le reflet.

Les dépenses de fonctionnement vont augmenter par rapport à 2013 du fait :

- du coût sur une année complète de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires initiée en septembre 2013 ;
- de l'augmentation de la contribution de la commune à la péréquation mise en place par l'État ;
- de l'augmentation de la TVA qui passe de 19,6 % à 20 % ;
- de l'augmentation des charges sociales sur le personnel.

La gestion rigoureuse des dépenses sera donc de mise.

Travaux

Lors de ce premier semestre, un important programme de travaux de voirie a débuté :

La rue de Prielle a été refaite (couche de roulement, bordures, trottoirs) de l'embranchement avec la Grande Rue à la place Saint-Éloi.

Un trottoir a été recalibré afin de permettre l'accessibilité à tous et de mettre en conformité l'arrêt de bus DIVIA. Ceci a engendré un rétrécissement de la chaussée qui devrait permettre de limiter la vitesse à cet endroit. À cet effet, il a été créé un espace de dégagement (**qui n'est pas un emplacement de stationnement**) au début de la rue afin que les bus DIVIA n'empiètent pas sur la partie opposée de la chaussée lorsqu'ils empruntent cette voie.

Dans le même temps, un aménagement a été effectué **rue du Vignery** avec la création d'une écluse afin de limiter la vitesse et de créer quelques places de stationnement. Nous en avons profité pour mettre aux normes d'accessibilité l'arrêt de bus DIVIA ainsi que le trottoir de l'impasse Henri Lapostolet à la rue Charles Le Téméraire.

Les prochains travaux de voirie (4^e trimestre 2014) concerneront la réfection de la rue de la Rente Logerot (à la charge de l'AFU "Les Charmes du Petit Bois") comprenant la création d'une bande cyclable de la rue du Vignery jusqu'à la rue Bellecroix.

L'aménagement de la Grande Rue de la Saint-André au carrefour du Rocher devrait commencer au printemps 2015. Je rappelle que cette voie est classée Route Départementale et qu'elle relève donc de la compétence du Conseil Général. Malgré cela, celui-ci ne prend en charge que les frais liés à la couche de roulement, le reste (subventions déduites) étant à la charge de la commune (trottoirs, bordures, aménagement sécuritaire, enfouissement des réseaux...).

Les autres travaux prévus par le budget 2014 :

- ▣ Ravalement de la façade de la "maison MONIOT".
- ▣ Décompactage du terrain de football.



Une première réunion de la Commission Travaux s'est tenue le 11 juin au cours de laquelle tous ces travaux ont été évoqués ainsi que le projet d'un aménagement d'une voie de circulation douce pour accéder au cimetière depuis la rue du Château en passant par le quartier "Les Charmes du Petit Bois" ce qui éviterait lors de diverses cérémonies d'emprunter la rue de la Tourelle.

Les membres de la commission travailleront sur la faisabilité de ce projet au cours du second trimestre 2014.

Patrick BAUDEMONT



La vie de notre village

La bibliothèque municipale



Bibliothèque Municipale
Perrigny-lès-Dijon

Rencontre...ries 2014

En 2009, les bibliothèques de Marsannay-la-Côte, Longvic, Perrigny-lès-Dijon et Sennecey-lès-Dijon ont établi un partenariat pour inviter un auteur jeunesse.

Grâce à l'aide du Conseil Général et à l'Association des Amis de la BDP, ce projet a pris de l'ampleur et s'est inscrit dans la durée. En 2014, les bibliothèques partenaires sont les bibliothèques de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin, Longvic, Perrigny-lès-Dijon, Marsannay-la-Côte, Quetigny et Sennecey-lès-Dijon. La librairie "Autrement dit" a également participé à la manifestation en accueillant l'auteur.

Pour cette sixième édition, après **Hubert BEN KEMOUN**, **Stéphane SÉNÉGAS**, **Pierre DELYE**, **Yaël HASSAN** et **Alan METS**, "Rencontre...ries" invitait **Jean-François DUMONT**, auteur illustrateur pour la jeunesse.

Né à Paris en 1959, Jean-François DUMONT vit actuellement à Rennes. Après des études d'architecture et de dessin, il s'oriente vers l'illustration pour la presse et l'édition, passant rapidement à l'écriture et l'illustration de nombreux ouvrages pour la jeunesse. Pour son album "Un bleu si bleu", il reçoit en 2004 le prix Saint-Exupéry. Parmi ses albums les plus connus, citons "La Grève des moutons", "Copains comme cochon", "La Petite Oie qui ne voulait pas marcher au pas" et son dernier album, publié en 2013, au Père Castor Flammarion, "L'Ogre et l'orthodontiste".

Ses albums se nourrissent de scènes de la vie quotidienne mais également de faits de société qu'il parvient à transposer dans le monde des animaux. Il amène ainsi ses lecteurs à s'émouvoir et à réfléchir sur des sujets tels que le racisme, la différence, la pauvreté, voire à les faire s'interroger sur le poids de l'ordre établi et le droit à la désobéissance. Ses illustrations, très soignées et précises, regorgent de détails à découvrir et servent parfaitement la profondeur de l'histoire.

Rencontre avec l'auteur, Jeudi 27 mars, à la bibliothèque municipale de Perrigny-lès-Dijon.

Jeudi 27 mars, la classe de CP/CE1 de M^{me} GAUTHIOT (23 enfants) a donc eu l'occasion de rencontrer **Jean-François DUMONT**.

Préparation de la rencontre :

La bibliothèque avait auparavant fourni des albums de Jean-François DUMONT à la classe. L'enseignante les a lus aux enfants qui ont pu ensuite les emprunter et les



emmener chez eux, afin de s'en imprégner. Cette étape a été suivie d'un échange autour des histoires, des sujets abordés dans les albums et a permis d'élaborer les questions à poser à l'auteur.



Rencontre :

L'auteur a répondu aux questions des enfants, expliquant les techniques employées, parlant avec modestie de la difficulté de l'écriture, de son plaisir à soigner les illustrations, se qualifiant d'auteur lent, capable de passer une semaine sur un dessin, six mois sur un album. Jean-François DUMONT a ensuite expliqué et montré aux enfants comment se fabrique un livre : Tout d'abord les nombreuses esquisses préparatoires à la réalisation d'une illustration, puis la réalisation elle-même. Il a décrit ensuite les différentes étapes de la fabrication d'un livre, les étapes d'impression avec explication de la notion de quadrichromie, puis de reliure du livre. Après que la classe lui ait offert deux peintures représentant des fleurs de pêcher, Jean-François Dumont a réalisé et offert aux enfants un dessin de cochon au pastel. Il a également dédicacé son dernier ouvrage, "L'ogre et l'orthodontiste", pour la bibliothèque.

Agnès DAGBERT, Geneviève BILLAUT

Bibliographie

Les livres de Jean-François DUMONT à la bibliothèque de Perrigny-lès-Dijon :

Auteur et illustrateur :

- ❑ *L'attrapeur de mots*, 1998
- ❑ *Copains comme cochons*, 2005
- ❑ *La petite oie qui ne voulait pas marcher au pas*, 2007
- ❑ *Je suis un ours*, 2010
- ❑ *L'ogre et l'orthodontiste*, 2013 (dédicacé)

Illustrateur :

- ❑ *Le dentiste est un vampire*, GUDULE _____ Roman jeune
- ❑ *Le fantôme du panier à linge*, GUDULE _____ Roman jeune
- ❑ *Les ogres du centre commercial*, GUDULE _____ Roman jeune
- ❑ *Imagine*, Hubert BEN KEMOUN _____ Album

Accueil de loisirs - périscolaire - IFAC

Les temps d'activités périscolaires : les nouveaux rythmes sur les rails

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. En effet, c'est une fin d'année plutôt sereine que vivent les équipes d'encadrement et d'animation de l'Accueil de Loisirs. Rappelons-nous ; l'été précédent avait été lourd en bouleversements : mise en place de la réforme des rythmes scolaires, travaux dans les cours et les locaux de l'Accueil de Loisirs, déménagement des bureaux et des salles d'animation. Un été difficile pour tous - encadrants, animateurs, parents, collectivité -

il avait fallu à tous une forte dose de patience, de réactivité et d'adaptabilité. Pari réussi, bravo ! Ça roule et plutôt bien !

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont enclenché leur vitesse de croisière. Le bilan est positif ; des ajustements ont permis de mieux adapter les activités à la fatigabilité des enfants. En effet, tout en gardant l'éducatif et la socialisation en objectifs sous-jacents, l'accent a été mis sur l'imaginaire, l'expression et le jeu, moyens fabuleux pour apprendre sans s'en rendre compte.

Ainsi le TAP "jeux" a atteint ses objectifs au-delà des espérances... Ainsi, pour les enfants de maternelle, il s'agissait d'apprendre à jouer ensemble, à aller vers le groupe, à construire des règles, à accepter les contraintes des autres, à négocier, prendre la parole... en un mot s'ouvrir. L'évolution des comportements a ravi les équipes, étonnées des progrès constatés chez certains. De même, le TAP "théâtre", grâce à des jeux d'éveil, d'expression et de motricité, a amené les petits jusqu'à la construction de saynètes tandis que les plus grands s'éclataient dans des jeux de rôle et d'improvisation.

La dernière grande période scolaire - de Pâques à la sortie des classes - a été consacrée aux sports de toutes catégories. Les enfants des classes élémentaires ont pu proposer des activités sportives qu'ils souhaitaient côtoyer. Le choix a été très large : difficile de tout citer ! Sachant que deux activités au choix étaient proposées à chaque fois par semaine : du croquet au ballon prisonnier en passant par

la lutte, le golf, le tennis, le handball voire la pétanque ou un zeste de renforcement musculaire, il y en avait vraiment pour tous les goûts. Les petits, toujours sous la forme de jeux, ont développé de nouvelles aptitudes aux jeux de ballons ou à la mise en place sur le terrain.



Le spectacle de fin d'année

Le samedi 23 mai 2014 a eu lieu le traditionnel spectacle de l'Accueil de Loisirs.

Ce spectacle a été préparé avec les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire et qui s'étaient inscrits en janvier pour y participer. Notez que ce spectacle a été préparé en quatre mois seulement !



Suite au temps incertain, le spectacle a eu lieu à la salle polyvalente que de nombreux parents ont très vite envahie. Se sont succédés des chants par les élèves de maternelle, du hip-hop par les plus grands, un sketch par **Alix ROUANET**, une berceuse chantée par les petits en langue arabe, apprise par **Nadia**. Ont suivi des danses endiablées chorégraphiées par **Coco** et un final explosif, tous les mains en l'air, sur la chanson des **Magic-System**.



Nous remercions **Lydie, Lysiane, Marie, Nadia, Joëlle, Coco** et **Mado** pour ce superbe spectacle. Les parents ont bien perçu le travail accompli et étaient



ravis de ce moment où chaque enfant a pu s'exprimer avec plaisir. À la fin du spectacle, la municipalité a offert un goûter à tous. Ce fut un très agréable moment de partage avec d'autres parents.



Les vacances scolaires

L'Accueil de Loisirs prépare aujourd'hui les grandes vacances.

Trois camps sont proposés :

- ❑ Séjour à la Davy Crockett pour les 9-11 ans au parc de Ruffey à Sennecey-le-Grand (71).
- ❑ Sur un air de comédie musicale pour les 6-8 ans à Chissey-lès-Mâcon (71).
- ❑ Silence on tourne pour les 9-11 ans à Chissey-lès-Mâcon (71).

Les camps proposés sont déjà bien remplis.

L'été sera bercé avec un thème par semaine :

- ❑ Du 7 au 11 juillet "C'est pas l'homme qui prend la mer"
- ❑ Du 15 au 18 juillet "Aux arbres citoyens"
- ❑ Du 21 au 25 juillet "Cirque"
- ❑ Du 28 juillet au 1er août "Far test"
- ❑ Du 25 août au 29 août "Olympiades d'été"

Attention, l'Accueil de Loisirs ferme ses portes les trois premières semaines d'août et tous reviendront bien reposés le 25 août 2014.

À bientôt et bonnes vacances...

Geneviève BILLAUT, Mathilde COELHO

L'École de Musique

Cette année encore, l'**École de Musique** a vu son nombre d'élèves augmenter. Ce sont 14 nouveaux élèves sur les deux dernières années qui sont venus partager leur plaisir de la musique.

Il est temps de faire le bilan de cette année écoulée, trop vite comme toujours et remplie de réalisations :

- ❑ des interventions auprès de la bibliothèque et des personnes âgées à l'automne dernier ;
- ❑ un travail commun avec l'**Harmonie de Perrigny-lès-Dijon** concrétisé par un grand concert en avril dernier où toutes les forces étaient réunies autour d'un programme éclectique d'ensembles instrumentaux et de grand orchestre ;
- ❑ deux temps forts "audition-concert" les 5 et 23 juin dernier autour de la guitare d'abord, les autres instruments ensuite.

L'année prochaine serait l'occasion d'un grand projet pluridisciplinaire...
Affaire à suivre !

Les inscriptions et réinscriptions sont dès à présent possibles au secrétariat de la mairie jusqu'au 6 septembre 2014.

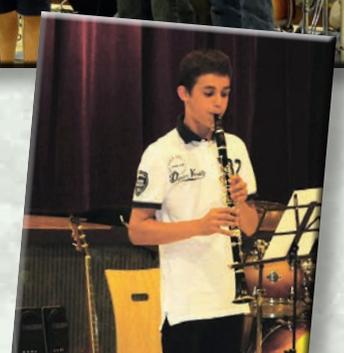
Une matinée **portes ouvertes** aura lieu le **samedi 6 septembre de 10h à 12h** à l'École de Musique (accès par l'arrière de la mairie).

Le directeur de l'École de Musique: **Tony FAVIER**

Appel à bénévoles sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP):

Vous avez une compétence particulière (arts plastiques, création BD, percussions, expression corporelle, loisirs créatifs, bricolage ou autre...) et un peu de temps à offrir (de 17 h à 17 h 45) pour un soutien ponctuel ou pour plusieurs séances: merci de contacter **Lydie** ou **Lysiane** à l'Accueil de Loisirs (**03 80 51 06 89**).

Il s'agit d'un apport d'expérience, sans contrainte d'encadrement, l'animateur étant bien sûr également présent et assurant la gestion et l'animation du groupe. Merci d'avance!



Les Bébés de l'année



Une Maman apprend qu'en elle, elle avait la vie et en fut très heureuse. Neuf mois durant cette Maman contemplant son ventre s'arrondissant un peu plus chaque jour. Puis, un beau jour, ce petit être décida de rencontrer le monde extérieur.

Blotti dans les bras de Maman, il s'éveille tout doucement. Papa aussi est là, ébahi, sans dire un mot.

Puis bébé va grandir dans le bonheur et la chaleur d'une famille heureuse. Bientôt il parlera, marchera, jouera... Bien plus tard, lui aussi rencontrera l'amour, lui aussi, à son tour, connaîtra ce merveilleux moment qu'est la naissance de son enfant. La roue tourne, tourne...

Un marché à Perrigny ?

Oui ! C'est vrai !

Les personnes qui ont eu l'occasion de passer place Saint-André, le jeudi matin, ont remarqué quelques étalages devant le salon de Marion Coiffure.

Il y a eu, tout d'abord, en 2013, une marchande de fruits et légumes installée sur le parking de la salle polyvalente. Commercialement ce n'était pas "top", bien mal placé, loin du centre village, il est vrai.

Cette année, nous lui avons donné l'autorisation de s'installer place Saint-André. Elle est venue... Et a fait des émules... Un rôtisseur, puis une crèmerie, puis un boucher... C'est peut-être peu, mais l'essentiel est là, et aussi la qualité de produits concoctés par ces artisans.

Un rendez-vous à ne pas manquer. Ils sont sympas, accueillants. N'hésitez pas, allez leur rendre visite. Et j'en suis sûr, vous reviendrez.

Christian CALLAUD

M. le Maire, **Patrick BAUDEMONT**, à l'occasion de la fête des mamans, a convié les familles à honorer ensemble cet évènement. Sept familles ont répondu à cette invitation dont deux ont demandé de les excuser pour raisons familiales. Ces familles sont, bien sûr, pleinement excusées.

Ainsi, le 24 mai, en mairie, **Patrick BAUDEMONT** a félicité ces parents et évoqué les grandes joies et bonheurs que procure l'arrivée d'un enfant dans une famille.

Alors, bienvenue à **Charlie, Elliott, Loïc, Lorenzo, Nils** et à tous ceux qui n'ont pu être présents.

Ce grand moment s'est terminé par le pot de l'amitié, avec crémant et autres viennoiseries, dans

une ambiance conviviale et chaleureuse.

Bravo à toutes les mamans (sans oublier les papas bien sûr!).

Christian CALLAUD



Maisons Âges & Vie



Je m'approche de la grande table où un monsieur très âgé s'est installé, appuyé sur sa canne. Le lieu est propice à la discussion, pour preuve, nous entamons la conversation alors que nous ne nous connaissons pas. Il est venu visiter accompagné de sa fille, et il hésite... C'est si dur de quitter la maison où on a passé tant d'années, mais c'est si dur aussi d'être seul, désespérément seul. Il en convient, me confiant qu'il aimerait tant partager quelques moments de la journée avec d'autres, « *sans penser à folies, dit-il, mais pour pouvoir s'épauler lorsque la vie devient difficile* ».

Ce mardi 17 Juin, le soleil est radieux, le vent frais... La balade est plaisante pour aller visiter les Maisons Âges et Vie, traverser le village fleuri est un moment léger.

Arrivée à destination, je suis surprise du nombre de visiteurs présents dès l'ouverture. Deuxième surprise : le nombre de personnes disponibles pour un accueil de qualité, convivial dès qu'on entre avec cette bonne odeur de café qui flotte et qu'on vous offre avec le sourire et en prenant le temps de discuter. Alors commence la visite... À l'étage les appartements des professionnels qui seront présents en permanence, avec une astreinte à tour de rôle la nuit, au cas où un résident demande assistance.



Il parle des repas qu'on lui porte, du ménage qu'on vient lui faire, « *donc je ne peux pas dire, je me débrouille à peu près, ce n'est pas ça, mais c'est être seul* ». Il y a le jardin qui est devenu trop grand et qu'il ne peut plus entretenir, et tant de choses à présent compliquées depuis que sa femme est partie et que l'âge avance. « *J'aurais aimé partir avec elle, mais on ne choisit pas* ».

Ensemble nous convenons que la vie est un chemin de courage, et je lui promets que s'il franchit le pas, je viendrai lui rendre visite.

Et je le ferai, car ces maisons donnent envie de venir, autant et aussi simplement que dans n'importe quelle maison. La démarche sera naturelle.

Au rez de chaussée, les 14 chambres individuelles (7 par bâtiment), spacieuses, lumineuses, ouvertes sur la terrasse où il fera bon tirer une chaise pour lire ou discuter, planter quelques fleurs ou se laisser porter à la rêverie. À côté de chaque chambre, la salle de bains, elle aussi de taille confortable et adaptée à une mobilité défaillante. Au milieu de chaque maison, l'espace de vie commune, belle salle aux canapés confortables (j'ai testé!), grande table familiale et coin cuisine ouvert. Partout l'impression est la même, on respire, l'espace est ouvert, rien n'arrête la vue.

Les personnes qui nous accueillent sont passionnées, et passionnantes à écouter. Ce projet, elles le portent avec charisme et enthousiasme, habitées par le même postulat : ici, on vient pour rencontrer ses proches et faire de nouvelles connaissances, rester en lien avec le village et ses anciens voisins, poursuivre ses activités, aller se balader... Ici on vient pour vivre, avec un **grand V!**



Bravo aux porteurs de ce projet humain, gageons que les 14 appartements seront vite remplis. Quelle chance d'habiter Perrigny-Lès-Dijon, et de se dire que ce bel équipement est là, tout près, tout prêt ! Bonne vie à ceux qui vont l'étreindre...

Anne MARCHAL

Vous souhaitez visiter, vous renseigner, en savoir plus sur les Maisons **Âges et Vie**, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie ou **Chantal BERNARD** au **03 80 51 96 19**

Qualité de la vie, environnement

Histoire de nos massifs : de l'inspiration à la création

Petite fleur deviendra grande!

Elles viennent tout juste d'être plantées... Revenez voir nos massifs dans quelques semaines!

Terrain multisports : le pont des vœux

Pont où l'on vient jeter des bouquets de fleurs et faire des vœux... Tous les bouquets échoués se ressèment et donnent ce jardin magnifique.

Place Saint-Éloi : larmes de jardinier

Un jardinier avait récupéré dans des pots de multiples graines de toutes les fleurs qu'il avait trouvées afin de faire un superbe jardin à celle qui lui volerait son cœur. Il rencontra la femme qu'il croyait être celle de sa vie mais elle le laissa... De tristesse il renversa tous ses pots et, en les brisant, éparpilla toutes les graines. Des jours durant il pleura sa belle, versant au sol un torrent de larmes. Ses larmes irriguèrent les graines qui allaient donner ce magnifique jardin fleuri. Mais, hélas, le jardinier disparut et on ne le revit jamais... Il n'a jamais pu voir son beau jardin.

Place Saint-André : fontaine

Une belle fontaine se tenait place Saint-André, tout le monde y venait se désaltérer et parler, les animaux également. La belle fontaine connaissait tout de tout le monde, elle était heureuse. Mais, un jour, plus d'eau : plus personne ne venait la voir pour parler. Elle demanda à un oiseau un conseil et celui-ci lui trouva une solution et sema une belle fleur au cœur de celle-ci et des graines autour d'elle. Tout le monde revint pour admirer cette beauté et se donna à nouveau rendez-vous vers la fontaine de fleurs.

Square Marin-la-Meslée

Il ne reste plus rien de ce jardin qui reçut la foudre et fut détruit un jour de printemps. Tout le monde le disait "maudit". Les gens disaient que seule la main du malin avait pu créer ce beau jardin au milieu d'un endroit où plus rien n'aurait dû pousser.

Parc municipal

Au milieu de ce massif trônent trois chaises pour accueillir les trois muses qui l'ont inspiré : le ciel, la terre, l'eau. Le banc, lui, est là pour accueillir la bienveillance des visiteurs.

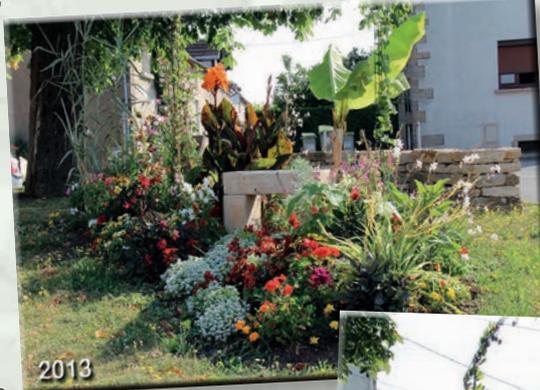
Place Saint-André

Le pressoir de fleurs se déverse et donne le jour à cette mare de fleurs.



La nouvelle équipe s'est mise en place - **Nathalie BARTKOWIAK**, adjointe à la commission Environnement et Qualité de la Vie, **Isabelle GUEUX** et **Brigitte TISSE**, déléguées, **Chantal BERNARD**, **Pascal CLAUDEL**, **Alain DE MACEDO**, **Isabelle HEBERLE**, **Christine CHARRON**, **Sébastien FAUL**, **Monique RICHARDET**, **Marie-Thérèse NOIROT**, **Antoinette SUILLOT**

- en harmonie avec les cinq employés de la commune - **Jean-Pierre NAGEOTTE**, responsable des services techniques et espaces verts, **Vincent MASSON**, **Christine MIGNARDOT**, jardiniers-paysagistes, **Xavier MOISSENET**, apprenti-jardinier, **André PERROT**, agent technique.



Une réelle motivation s'est manifestée lors de notre première réunion où différents sujets et projets ont été abordés : pollution lumineuse, incivilités, mise en place d'une "Ruche qui dit oui", de bacs de compostage et potagers-jardinières à partager ; sans oublier, bien sûr, le plaisir de vivre dans une commune verdoyante et fleurie.

Une "boîte à idées" sera placée au secrétariat de la mairie afin que tous les habitants puissent y déposer leurs "idées" et qu'une table ronde soit ensuite proposée afin de débattre des sujets évoqués.

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal ont émis un avis favorable et soutiennent nos projets.

Label des villages fleuris :

L'excellent travail réalisé par l'équipe de **Vincent MASSON** et **Christine MIGNARDOT** en étroite collaboration avec les jeunes de l'**IME - Institut Médico Éducatif** - de la rue des Ecayennes à Dijon, encadrés par **Cyril BERNARD**, leur éducateur, devrait nous permettre de concourir à l'obtention de ce label qui récompense la valorisation paysagère par le fleurissement, la gestion environnementale (gestion des déchets, eau, produits phytosanitaires) et l'action sociale.

Côte-d'Or Tourisme nous y encourage et accompagne les actions menées en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

Concours départemental des villes et villages fleuris :

Une visite d'évaluation de la commune est programmée 1^{re} quinzaine de juillet - nous avons reçu le 2^e prix ex-aequo l'an passé dans la catégorie "population entre 1000 et 5000 habitants". Ne sera visitée qu'une partie des 45 000 m² d'espaces verts exploités par nos jardiniers.

Concours intercommunal des maisons éco-fleuris :

Depuis de nombreuses années les villages de **Brochon**, **Couchey**, **Fixin** et **Perrigny-lès-Dijon** participent à ce concours et tiennent à poursuivre cette belle occasion de rapprochement entre communes. Le règlement a bien sûr évolué ces dernières années et

la notation tient désormais compte d'une part, de l'harmonie du jardin et, d'autre part, de critères d'observation "éco" tels le paillage, la présence de collecteurs d'eau de pluie, l'absence de désherbant ou la plantation de plantes vivaces.



Cette année Couchey est en charge de l'organisation et une baisse des effectifs parmi les membres des commissions environnement de Brochon, Couchey et Fixin les conduit à reporter à 2015 le prochain concours.

Terrain de foot

L'entreprise **COSEEC France**, spécialiste des sols et équipements sportifs, a effectué un sérieux travail de décompactage et d'aération de notre terrain de foot avant de semer la nouvelle pelouse.



Journée "nettoyons la nature"

Une opération aura lieu courant septembre 2014 avec la participation des élèves de l'école élémentaire.

Jury enfants fleurissement Perrigny-lès-Dijon

Une notation des massifs de notre belle commune pourrait être envisagée par les enfants de nos écoles.

Nathalie BARKOWIAK, **Brigitte TISSE**

Fête patronale

Beau succès pour la fête patronale

Le dimanche 4 mai a eu lieu dans notre village notre traditionnelle fête patronale.

Cette fête est toujours attendue de tous, car c'est un moment convivial qui permet de se rencontrer et offre aux plus jeunes un après-midi magique où ils peuvent profiter de nombreuses activités gratuites et ludiques.

Ainsi, en tout début d'après-midi, des choses inhabituelles ont envahi le parc : une girafe de 7 m, une structure gonflable, un manège et, sous un grand chapiteau, l'harmonie du village a pris place.

Ce sont eux qui ont donné le coup d'envoi de cette sympathique après-midi, avec un répertoire rythmé et moderne qui a donné à tous le sourire et l'envie de frapper dans les mains et de danser.

Tous ensuite avaient le loisir de se promener dans le parc, de flâner de stand en stand et de découvrir les nombreuses animations proposées par les associations du village.

Chacun a pu se régaler des traditionnelles gaufres du **Club de l'Amitié**, du maquillage et des improvisations proposés par les **Dijon'CThé**, de la pêche à la ligne et de la course en sac proposées par **Perrigolade**, d'un jeu de petits chevaux géants par "**Les amateurs de la peinture**". Les structures gonflables, le manège, la pêche aux canards et la cracheuse de feu, invités par la commune ont ravi les plus petits. Quant au **Comité des Fêtes**, il a permis à chacun de se désaltérer à la buvette.

Un temps radieux, des rires, des échanges, ce fut encore une fois une très belle réussite.

Vivement l'année prochaine...

Mathilde COELHO



Fête de la Musique

Les Patriniens et patriniennes sont venus en nombre pour assister au concert de l'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon, applaudir les danseurs de Country de l'association "Styles Danses" et savourer un magnifique final avec le groupe "Holy Swingers" qui nous a enchanté de musiques diverses, tantôt rockab, tantôt swing, country, ou blues.

Buvette, barbecue, gaufres, rien n'a manqué pour cette superbe soirée d'été!

Christian CALLAUD



La semaine bleue

Les activités prévues pour la semaine bleue

Toute personne de 71 ans et plus souhaitant participer à l'une ou plusieurs de ces activités peuvent s'inscrire auprès de **Nadia** tous les après-midis, à son bureau, en mairie tél: **03 80 52 15 12**.

Octobre 2014	Matin		Après-midi	
Lundi 13	Repas intergénérationnel	11 h50 - 14h00	Chorale Amis-Voix	14 h30 - 15h30
Mardi 14	Jeux intergénérationnels (maternelle)	9h - 11 h30	FAPA ⁽¹⁾ Prévention Sénior Santé	14 h30 - 16h00
Mercredi 15	Intervenant prévention routière	10h30 - 11 h30	Intervenant premier secours	14 h30 - 16h00
Jeudi 16	Jeux intergénérationnels (maternelle)	9h - 11 h30	Club de l'Amitié (CM1)	14 h30 - 16h00
Vendredi 17	Dictée intergénération	9h - 11 h	Musique avec Tony FAVIER	14h00 - 16h00



(1) Le Programme Prévention Santé Seniors est un dispositif qui contribue à préserver la qualité de vie, l'autonomie et le lien social des seniors de 60 ans et plus, grâce à 6 modules: Mémoire-Peps Eurêka, Equilibre, Alimentation, Médicament, Sommeil, Bien Vieillir.

Les séances collectives sont hebdomadaires (entre 7 et 12 selon le module), et animées par des animateurs formés et professionnels de la santé.

Une présentation du programme Prévention Santé Seniors se déroulera le 14 octobre à 14 h30, salle polyvalente de Perrigny-lès-Dijon (entrée libre). Pour démarrer ensuite un module sur la commune, 12 personnes doivent s'inscrire. Participation financière : 20 € par personne.

COMMERÇANTS & ARTISANS

Retrouvez-les
aux pages 18, 19 et 30

Nous vous invitons à leur faire confiance,
et à les consulter
pour vos achats, travaux et services.



CAVE JACQUES FRANCOIS

4 rte de Beaune
21160 Marsannay la Côte

Tel : 03 80 52 06 02
cave-jacquesfrancois@orange.fr

Votre hypermarché



OUVERT
du lundi au samedi
de 8h30
à 20h30



coradrive.fr



commandez en ligne,
c'est prêt à emporter

Perrigny-lès-Dijon

www.cora.fr/dijon

Tel : 03.80.58.30.30

S.A.V. : 03.80.58.30.88



AUTOMATISME BOURGOGNE
Électricité Industrielle et Tertiaire

20 bis rue de la Mairie - 21160 MARSANNAY-la-CÔTE
TÉL : 03 80 54 98 30 - FAX : 03 80 54 98 34
E-mail : AB-ELEC@wanadoo.fr

GAEC AUBRY Fixin
HORTICULTEURS

Plantes vertes en fleur
toute l'année

FIN74 - 21120 FIXIN
Tél : 03 80 52 05 78



DEEP
Dépannage Électronique
Express aux Particuliers
8 rue des rochers
21160 Perrigny-lès-Dijon



Du lundi au vendredi
9h-12h & 14h-18h30
Tél : 0380 512 785
Fax : 0380 540 217



Auto-Radio
HI-FI & Sonorisation
Amplificateur Orchestre
Vente Tubes Audio

Email : jeanfrancois.gaudiot@efr.fr

Grands Vins de Bourgogne



Denis MIGNARDOT
VITICULTEUR

mignardot.d@orange.fr
Tél. 03 80 51 35 58
Port. 06 62 19 64 86

34, Rue de Prielle
21160 PERRIGNY-LES-DIJON

LABL FRANCHISE D ET

**RAZAK
DRISS**

23 rue François THURBOT
21160 Marsannay-la-Côte
Tél : 03 22 86 14 99
Mail : razzak.driass@meubl.fr

LA VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE

**CUISINES
MAX BOUGÉ**

Devis gratuits

Votre projet
de A à Z

Fabricant de cuisine sur-mesure
3, rue du Vignery 21160 PERRIGNY-LES-DIJON
03 80 51 13 45
www.cuisinesmaxbouge.com

 **monsieur
meuble**
www.monsieur-meuble.com

**STYLE
RUSTIQUE
CONTEMPORAIN
DÉCORATION**

Ameublement ROGNON Perrigny-lès-Dijon **Tél. : 03 80 52 39 32**

RCS au capital de 40 000 € DIJON B 314 991 118

LYONNAISE DES EAUX VOUS CONSEILLE

 **LE BON RÉFLEXE
EN CAS D'ABSENCE :
COUPEZ VOTRE EAU !**

**Vous vous absentez longtemps
ou quittez votre résidence secondaire.**

Au moment du départ, pensez à couper l'eau et à purger le circuit
de votre installation, y compris les robinets situés à l'extérieur.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Nous vous accueillons à Dijon
16 bd du Docteur Jean Veillet -
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
T 2 CHENÔVE Centre ↔ DIJON Valmy Arrêt Toison d'Or
- Accédez aux services 24h/24, 7j/7
www.lyonnaise-des-eaux.fr
- Vous pouvez nous contacter :
du lundi au vendredi de 8h à 19h
et le samedi de 8h à 13h
- Pour toutes urgences,
24h/24, 7j/7

0977 408 408
APPEL NON SURTAXE

0977 401 123
APPEL NON SURTAXE

**DIJON
MOTOCULTURE**



Naturellement
Professionnel...

57 route de Beaune
21160 MARSANNAY-la-Côte
Tél. 03 80 62 61 66
Fax. 03 80 52 04 68
dijon.motoculture@wanadoo.fr

Ghislain RUET
06 80 03 55 98
www.dijonmotoculture.fr

Coup de projecteur sur nos associations

Aujourd'hui, l'association "Les Dijon'CThé"



Samedi 22 mars 2014, il est 20h00. La salle polyvalente de Perrigny-lès-Dijon est en ébullition.

Un ballet incessant de jeunes enfants se déplace de long en large, dans la salle et dans le hall. Leurs regards sont vagues, leurs cœurs battent fortement, l'émotion est vive! C'est une logique appréhension ressentie par tout comédien avant de se produire sur le devant de la scène.

La salle se remplit peu à peu, les parents, les amis, enfin de nombreux patriniers ont répondu présent pour découvrir et applaudir les tous premiers pas de cette troupe théâtrale qui a vu le jour en septembre dernier...

20h30, les fauteuils sont bien garnis, un brouhaha indescriptible résonne dans la salle. Le public attend avec impatience ses nouveaux artistes en herbe. 20h45, les lumières s'éteignent, le bruit s'estompe lentement puis c'est le silence total... Attention Mesdames et Messieurs, installez vous confortablement dans votre fauteuil... Cinq, quatre, trois, deux, un... Le spectacle peut commencer!

La Compagnie Théâtrale "Les Dijon'cthé" est heureuse de vous présenter son tout premier spectacle. Tonnerre d'applaudissements dans la salle... Des cris d'encouragements fusent de toute part. Les projecteurs illuminent la scène et mettent en valeur les magnifiques décors réalisés par les enfants grâce à la collaboration de leurs parents.

Une vidéo détonante nous met l'eau à la bouche, nous pouvons y voir les répétitions, l'investissement des enfants, leurs travail durant l'année,

puis les traditionnels trois coups retentissent et le rideau s'ouvre. Commence alors une pièce intitulée "L'enfant et les joujoux" avec les plus petits: sur scène, se mêlent chef indien, princesse et nounours qui se révoltent durant la nuit contre un enfant qui les maltraite au quotidien.

S'enchaînent divers sketches ayant pour thème, facebook, les blondes au volant, les mots, le cinéma sketch entièrement créé avec les idées des enfants et des jeunes. Puis un tendre intermède qui met en scène une petite fille et son reflet dans le miroir.

Entracte bien mérité pour les comédiens qui vont voir si le courant est passé avec le public, tout le monde est époustoufflé! Ils retournent donc en coulisses encore plus motivés! La deuxième partie commence en douceur avec des ombres chinoises; là aussi, l'histoire a été créée par la compagnie.

Puis d'autres sketches font leur apparition sur la campagne, la musique, des improvisations avec la participation du public.



Ensuite viennent les pièces des grands: "Fou de foot" ou l'histoire d'un homme qui se croit tranquille pour regarder son match de foot; mais c'est sans compter sur la mauvaise humeur de sa voisine qui va lui jouer de sacrés tours.

Et "Art scénique et vieille donzelle" ou l'histoire d'un cours de théâtre qui vire au cauchemar dans une maison de retraite. Le spectacle se termine par un final surprenant, détonant et original, en lumière noire où les enfants s'expriment corporellement, sur des musiques entraînantes du moment.

Viennent les improvisations puis une dernière pièce sur le thème du cirque par les plus petits: clown, jongleur et dompteur viennent à la rencontre d'un nouveau clown un peu pataud qui a du mal à s'intégrer à cause du clown en chef du cirque qui lui joue de mauvaises blagues.



Un spectacle bien rempli, mêlant rire et émotions.

La présidente:
Mathilde COELHO



*Spectacle
du
22 mars 2014
salle polyvalente*



Coup de projecteur

À la fin de cette représentation, "**Perrigny Infos**" tend le micro à **Mathilde**, présidente de cette Association.

Mathilde COELHO, bonsoir.

Vous êtes la présidente de la compagnie théâtrale "Les Dijon'CThé" créée en septembre 2013.

Votre toute première représentation s'achève à l'instant. Ce fut un réel spectacle de "Disjonctés" au point d'en perdre la tête et d'en devenir fou... Et comme le précisait Philippe BOUVARD "quand le comique disjoncte, le courant passe".

Je vous remercie pour les quelques mots que vous allez me consacrer pour la revue de notre commune.

Est-ce par passion pour le théâtre que votre association a vu le jour?

J'ai pratiqué le théâtre durant de longues années au sein d'une troupe de théâtre, cela m'a beaucoup apporté notamment dans mon épanouissement personnel. La scène me manquait, j'ai eu envie à mon tour de faire partager ma passion. L'association est donc née d'une amitié avec mon compère de scène **Jérémy** qui a eu envie de me suivre dans cette aventure.

Combien comptez-vous d'adhérents, membres du bureau et comédiens?

Nous sommes deux adultes, **Jérémy** en qualité de trésorier et moi-même présidente.

Treize enfants de 5 à 14 ans (11 filles pour 2 garçons seulement!) jouent le rôle de comédiens. Nous regrettons aujourd'hui le nombre insuffisant de garçons, qui nous permettrait une plus grande variété dans le choix des pièces.

À partir de quel âge peut-on intégrer les Dijon'cthé?

À partir de 6 ans et sans limite d'âge? Tant que l'envie et la santé sont là.

Quels sont les critères de sélection pour pouvoir intégrer la troupe?

Il faut simplement avoir la passion, l'investissement, l'envie de s'amuser et le plaisir de s'exprimer devant un public car le théâtre est un jeu partagé. Nous limitons au maximum à dix inscriptions pour les jeunes de 6 à 10 ans car le choix des thèmes est complexe, de même que l'attribution des rôles.

Quels sont justement les différents styles abordés par votre troupe?

De la saynète de sept à dix minutes maximum, du vaudeville, des sketches et de l'improvisation, de l'expression corporelle, de l'expression orale et scénique.

Quels sont les jours et le lieu de vos répétitions?

Le samedi matin dans la salle des associations de la mairie de Perrigny-lès-Dijon:

De 9h30 à 10h30 pour les jeunes de 6 à 9 ans, de 10h30 à 12h30 pour les jeunes de plus de 9 ans jusqu'aux adolescents. En fonction des inscriptions, des cours pour adultes pourraient être programmés un soir en semaine.

Qui joue le rôle de chorégraphe, de metteur en scène et qui s'occupe de la partie technique?

Les deux membres du bureau mais surtout la spontanéité et les idées émanant des enfants. Pour la technique, **Pierre-Damien** et **Pedro** gèrent le son et la lumière. **Damien**, l'accessoiriste est en coulisses.

Une Association à gérer a un coût. Avez-vous des sponsors qui vous aident financièrement ou d'une autre manière?

Pour le moment non! Pour notre premier spectacle, l'enseigne "monsieur meuble", que nous remercions chaleureusement, nous a fourni des accessoires.

Touchez-vous une subvention de la commune de Perrigny-lès-Dijon?

La mairie de Perrigny-lès-Dijon nous attribue une subvention comme à toute association qui porte un projet et nous la remercions.

Qui réalise les décors et les costumes de vos animations?

Il s'agit principalement de matériel de récupération et de "bricolage maison". Nous remercions d'ailleurs l'implication des parents dans ce domaine. Mais notre principal souci actuellement est le stockage de tous ces accessoires et ces costumes.

Combien comptez-vous mettre en œuvre de spectacles par an?

Nous aimerions, certes, proposer un plus grand nombre de spectacles dans l'année mais nous sommes très limités financièrement.

Pour information, pour la représentation de ce soir nous avons dû déboursier un peu plus de 1 000 € pour:

- le coût de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD);
- le coût de la SACEM (droits musicaux)
- le coût des textes et pièces théâtrales
- le coût de la sonorisation (matériel de location)
- le coût des programmes et affiches (imprimerie)
- le coût de l'assurance (personnes, matériel et salle)

Pour les inscriptions à l'association, priorité sera donnée aux comédiens de la saison précédente.

N'hésitez surtout pas à vous préinscrire si vous êtes intéressés.

Les garçons sont très attendus!

Le coût de l'adhésion par personne est de:

- 15 € la carte de membre adhérent. Surtout, n'hésitez pas à nous soutenir.

Et pour l'activité:

- 100 € (6-9 ans de Perrigny-lès-Dijon) - 125 € (6-9 ans extérieur à Perrigny-lès-Dijon)
- 150 € (10 ans et plus, de Perrigny-lès-Dijon) - 175 € (10 ans et plus, extérieur à Perrigny-lès-Dijon)

Les frais énumérés ci-dessus expliquent un tel coût, les animateurs étant bien évidemment bénévoles.

Le prochain spectacle (gratuit) des "Dijon'cthé" aura lieu le samedi 18 avril 2015 à 20h30 dans la salle polyvalente de Perrigny-lès-Dijon.

Autre volet de votre activité?

Samedi 24 mai, un clip "HAPPY" a été tourné par l'association dans Perrigny-lès-Dijon, avec la participation de nombreux habitants et commerçants pour surfer sur la vague et faire connaître notre Village. Ce clip a permis de promouvoir notre association et rencontrer d'autres personnes, qui espérons-le, viendront nous rejoindre pour agrandir cette belle famille de comédiens. Il est prévu de le diffuser sur le site internet de la mairie - www.perrigny-les-dijon.fr - sur notre site internet "Les Dijon'CThé" - www.lesdijoncthe.fr - ainsi que sur Youtube et Facebook.

Merci Mathilde pour tous ces renseignements concernant votre association. Les personnes désirant s'impliquer au sein de celle-ci peuvent vous contacter au 06 69 29 55 18 ou par mail: lesdijoncthe@hotmail.fr.

Si je peux me permettre, j'invite les personnes intéressées à notre matinée découverte le samedi 6 septembre 2014 de 9h à midi, salle des associations en mairie.

Bernard SABRE

Associations - Culture & Loisirs

Les Mémoires de Perrigny-lès-Dijon

C'était le 16 février dernier. Les adhérents des **Mémoires de Perrigny-lès-Dijon** se sont retrouvés à la salle polyvalente pour une potée savoureuse.



L'après-midi, ouverture des portes au public, une centaine de personnes est venue assister à la projection du dernier né des documents de l'association: un DVD comportant un texte de **René HAN** lu par une adhérente du

groupe, illustré de photos anciennes. Le récit de **René HAN** évoque un retour à pied de la gare de Dijon au village une nuit très froide de décembre dans les années 50.



René HAN voue une reconnaissance infinie à sa famille d'accueil, "*famille de cœur*", et garde une affection profonde pour les anciens de Perrigny-lès-Dijon avec qui il a partagé son enfance. Parti plus tard à Paris faire ses études, puis mener son activité professionnelle - il fut directeur de FR3 - il ne rompra jamais avec le village, il est d'ailleurs venu rendre visite à ses anciens copains il y a deux ans.

Écrivain, il a fait don aux Mémoires de Perrigny-lès-Dijon d'un très beau texte, et nous sommes heureux de pouvoir à présent l'offrir à tous ceux

qui souhaitent découvrir une tranche de vie de ce "Chinois en Bourgogne" (titre d'un de ses livres), où il évoque d'ailleurs, entre autres, le souvenir de la potée de celle qu'il appelle sa mère...

Une bien jolie façon de boucler la boucle et de lui rendre hommage que de servir le même plat lors de ce 16 Février...



Mais connaissez-vous **René HAN**? Les anciens l'appellent **Hui-Hui**, et tous sont émus de sa destinée hors du commun.

Il passa toute son enfance et sa jeunesse à Perrigny-lès-Dijon, accueilli par un couple auquel ses parents chinois le confièrent en nourrice. Son père militaire repartit en Chine rejoindre l'armée au moment de la révolution, et se sépara de sa mère dont l'enfant ne reçut plus de nouvelles. À plusieurs reprises son père tenta de le faire revenir auprès de lui et l'enfant connut l'appréhension terrifiante d'un éventuel retour forcé, avant de pouvoir assumer, jeune homme, son désir de rester dans le pays qu'il considérait comme le sien.



Et à part ça

À part ça, les Mémoires de Perrigny continuent de préparer une exposition prévue du 20 au 28 Septembre prochain, dans le cadre du centenaire de la "*Der des Der*". Nous sommes toujours à la recherche d'anecdotes

concernant les combattants du village et leurs familles, souhaitant rendre au mieux la réalité des conditions de vie de ceux qui traversèrent cette période.

N'hésitez pas :

- Pour vous procurer nos parutions, appelez **Rolande JAVILLIER** : 03 80 52 29 10 ;
- Pour vous renseigner sur nos activités, appelez **Babette RHODDE** : 06 22 44 34 74, courriel : babette.rhodde@orange.fr ou **Christian CALLAUD** : 06 12 45 16 61, courriel : christian.callaud@mc-c.fr ;
- Pour confier souvenirs ou anecdotes, même "anodines", appelez **Anne MARCHAL** : 03 80 52 79 29.

Surtout n'oubliez pas notre rendez-vous de septembre, nous vous attendons très nombreux! Merci d'avance de votre visite qui légitime nos travaux et nous donne envie de poursuivre. Très bel été à tous!

L'Harmonie de Perrigny-lès-Dijon



Cette année 2014 est marquée par un projet qui nous tenait à cœur.

Nous souhaitons renouer des liens avec l'École de Musique de Perrigny-lès-Dijon.

Cela a été rendu possible grâce à l'enthousiasme et à l'implication du directeur de l'école **Tony FAVIER**, de ses professeurs et de notre directeur musical.

Après plusieurs répétitions mêlant élèves de l'école et musiciens de l'harmonie, nous avons pu vous proposer notre concert du 12 avril à la salle polyvalente devant un public nombreux.

École de Musique de Perrigny-lès-Dijon

Direction : **Tony FAVIER**

Professeurs : **Pierre-Hervé ANGLBERT** (clarinette)
Daniel LAMIA (saxophone)
Thibault DELAREUX (trombone)
Laurent PARISOT (flûte)



Ce moment était l'occasion également de vous faire découvrir ou réentendre l'ensemble de cuivres de Dijon : **KIOSQUE**.

Après une première partie de concert assurée par l'harmonie et les élèves de l'école de musique, vous avez pu entendre **Kiosque** dans un programme très éclectique également. Enfin un morceau d'ensemble a réuni les élèves, leurs professeurs, les musiciens de l'harmonie ainsi que ceux de **Kiosque**. Une très belle expérience pour tous.

Le 4 mai dernier, la Fête Patronale s'est déroulée, par bonheur, sous le soleil. Ce qui permet à l'**Harmonie de Perrigny-lès-Dijon** de produire sa première prestation en plein air, tout comme le défilé et la commémoration du 8 mai 1945 facilités par un temps plutôt clément.

Le 17 mai, nous avons accepté l'invitation de l'**Harmonie de Nuits-Saint-Georges**, d'assurer leur deuxième partie de concert. C'est avec grand plaisir que nous nous sommes retrouvés en pays nuïton où un très bel accueil nous a été réservé.

Nos dernières prestations nous ont mené le 21 juin à 15h au magasin **Cora** de Perrigny-lès-Dijon, puis pour un concert le soir-même dans le cadre de la **Fête de la Musique** à 20h au parc municipal.



L'orchestre souhaite également produire son programme de concert en dehors de la commune. C'est pourquoi si vous connaissez des organisateurs intéressés par nos prestations, n'hésitez pas à les mettre en rapport avec l'harmonie, qu'ils soient de la commune ou de villages voisins.

Visitez notre site pour plus d'informations : www.harmonie.perrigny-les-dijon.fr ou **Patrick DURAND** (chef d'orchestre) Tél. : **03 80 58 74 64**
Courriel : patrick.durand-harmonieperrigny@orange.fr

URGENT - Recrutement

L'orchestre recherche un ou des percussionnistes jouant de la batterie et du tambour... ..et tout nouveau musicien qui désire partager les bons moments d'une formation musicale. Il n'y a jamais de musiciens en trop. Si c'est une question d'apprentissage ou de perfectionnement, contacter le chef d'orchestre qui saura vous orienter.

Association des Parents d'élèves



L'association Perrigolade, association de parents d'élèves, a pour vocation d'organiser des moments de convivialité entre parents, enfants et enseignants et de soutenir financièrement les projets des écoles.

Cette année scolaire, nous avons acheté un appareil photo et participé au financement d'une sortie cinéma de l'école maternelle.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux parents pour participer aux différentes manifestations.

Nous nous réunissons une fois tous les deux mois dans la bonne humeur et serons heureux d'accueillir de nouvelles personnes pour de nouvelles idées.

N'hésitez pas à nous contacter au **06 68 78 10 39** ou par mail : mat.jeannin1@laposte.net.

Soirée costumée le 15 mars 2014

Thème : la lettre P

Affluence record à la soirée costumée 2014 de Perrigolade. Le thème proposé cette année a plutôt plu aux petits et aux plus grands. C'est pourquoi les Pirates majoritairement plus nombreux, ont croisé les Princesses, les Punks et les Pompiers, les Pilotes et les Postiers, les Harry Potter, les Power Rangers, les Peintres et les Poissons sans oublier les Papillons et la Papillote, le Plan de Perrigny et le Poulet! Le concours a élu une Polonaise traditionnelle et un Pirate particulièrement effrayant! Vivement l'année prochaine avec le "W"...



En avant moussaillon!

La chasse au trésor a réuni ce 17 mai quatre équipes de vaillants marins qui sont partis à la recherche d'un trésor perdu il y a 300 ans par quatre vieux pirates qui lors d'une bagarre épique ont disséminé leur butin dans tous les recoins du parc de notre village. La matinée aura donc été nécessaire aux corsaires en herbe pour recomposer la totalité du magot : les quelques 400 pièces de grande valeur ont été courageusement retrouvées, ce qui a permis à nos flibustiers de partager le trésor en chocolat prévu en récompense!

Mathilde JEANNIN



Union des Anciens Combattants et Victimes de Guerres de Perrigny-lès-Dijon

L'Assemblée générale ordinaire de l'UACP s'est tenue le 17 janvier 2014 en présence de **Patrick BAUDEMENT**, Maire de Perrigny-lès-Dijon, **Fernand KERN**, président de l'Union Fédérale des ACVG de Côte-d'Or, **Daniel BOUDROT** et **Michel COLOMBO**, présidents des AC de Couchey et Mâlain, **Gilberte ROYER**, Présidente du Club de l'Amitié de Perrigny-lès-Dijon et de M. **MYIN**, ancien combattant de la guerre 39/45. Une cinquantaine d'adhérents étaient présents. La soirée se termina autour de la galette.



Le **1er février**, le président, le vice-président, le porte-drapeau et la secrétaire ont assisté à l'Assemblée Générale des ACVG de Couchey. Une quinzaine d'adhérents s'étaient inscrits à la galette qui cloturait la soirée.

Le **20 mars**, 25 membres de l'association étaient présents à la première réunion trimestrielle.

Le **26 avril**, Longvic accueillait le Congrès départemental de l'U.F. de Côte-d'Or auquel se sont rendus, pour l'UACP, le Président, le Porte-drapeau ainsi qu'une dizaine d'adhérents. Des récompenses de l'U.F ont été remises par M. **MAILLARD**, Délégué national de l'Union Fédérale, à trois adhérents de l'UACVG : Médaille d'argent à **Jules BARBIER** et **Cécile CHAIZE** et Diplôme d'Honneur à **Jeanine BRETON**.



Le **27 avril** : cérémonie du Souvenir des Déportés.

Le 7 mai, le Porte-drapeau **André BARÇON**, s'est rendu à Saint-Philibert pour la commémoration du premier parachutage d'armes en Côte-d'Or.



Le **8 mai** : cérémonie du 69^e anniversaire de la Victoire de 1945. Deux décorations ont été décernées : Titre de Reconnaissance de la Nation à **Michel FRÉMIOT**, Diplôme d'Honneur et Insigne pour 10 ans de Porte-drapeau accomplis au sein de l'Association à **André BARÇON**. À 13 h, le traditionnel repas de la Victoire, au Relais de la Sans-Fond à Féney, a réuni 55 personnes.



La Secrétaire de l'UACVG : **Marie-Andrée BERSOT**

UACVG - Le mot du président

Au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 janvier 2014, la proposition de changer la dénomination de l'association a été soumise aux adhérents, à savoir passer de **UACP (Union des Anciens Combattants de Perrigny-lès-Dijon)** à **UACVG (Union des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Perrigny-lès-Dijon)** afin d'inclure toutes les victimes de guerre, y compris les pupilles de la nation. Après avis favorable des adhérents et vote à l'unanimité des membres du bureau lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui a suivi, nous avons reçu l'accord de la Préfecture le 31 mars 2014, donc à compter de cette date l'**UACP** devient **UACVG**.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'**Emmanuel SAUVAIN**, membre honoraire de l'UACVG. À toute sa famille nous renouvelons nos condoléances les plus sincères. Nous avons toujours une pensée pour les malades, **Bernard BESANÇON** et **Bernard DEUX**.

Roland MAILLARD et **Roger TAINURIER** ont adhéré au début de l'année, en tant qu'actifs, à notre association, tandis que M. et M^{me} **BAUDEMENT Patrick**, M. et M^{me} **DESTRUEL Pierre** et Mlle **PY** adhéraient en qualité de membres honoraires ; nous leur souhaitons avec plaisir la bienvenue.

À toutes et à tous, passez de bonnes vacances.

Le Président de l'UACVG : **Gérard VINCENT**

Voyage dans le VAUCLUSE



Du 20 au 23 mai, les Anciens Combattants ainsi que le Club de l'Amitié de Perrigny-lès-Dijon (au total 35 personnes), sont partis visiter le Vaucluse.

1^{er} jour : départ à 5 h 30 puis arrêt petit-déjeuner sur l'aire de Saint-Albain au "bœuf jardinier". Quelques bouchons nous ralentissent à Lyon et nous arrivons vers midi aux **Beaumettes** (à 1 km de Gordes) pour le déjeuner au "Puits fleuri" où une sangria au rosé nous met en appétit pour un bon repas. Nous partons ensuite visiter le beau village perché de **Gordes**, puis **Roussillon** et sa terre d'ocre. Enfin nous arrivons à **L'Isle-sur-La-Sorgue** au "Domaine de Mousquet". Dîner-buffet ; spectacle pour ceux qui ne sont pas trop fatigués et nous regagnons nos chambres. *Nous avons parcouru 530 km.*

2^e jour : petit-déjeuner et départ pour visiter la *Chartreuse* de **Villeneuve-Les-Avignon**, fondée au XIV^e siècle par le pape Innocent VI, au pied du Fort Saint-André. Avec son église, son palais, ses trois cloîtres entourés de quarante cellules de moines (Pères et Frères convers) et ses jardins, elle est la plus vaste chartreuse de France du Moyen-Âge. Déjeuner à **Villeneuve** au "Bistrot du Moulin" (apéritif : liqueur d'olives et vin rosé!). Nous traversons le Rhône et arrivons à **Avignon**. Visite du *Palais-des-Papes* : le plus important palais gothique du monde! (15 000 m² de

plancher, soit en volume 4 cathédrales gothiques). De 1309 à 1377, sept papes, tous français, s'y succèdent. Il est classé au patrimoine mondial de l'Unesco et est devenu un lieu de nombreuses rencontres culturelles.

commençons la montée du **Ventoux**, parmi des forêts de chênes, sapins et surtout de magnifiques cèdres de l'Atlas. De nombreuses "toiles d'araignées" nous intriguent, ce sont des nids de chenilles! il y en a partout, conséquence d'un hiver doux ; un vrai désastre! Nous arrivons au col (1 912 m) dans un brouillard épais avec bourrasque de vent. Nous n'y restons pas longtemps. Déjeuner au "*chalet Reynard*". À **Suzette**, petit arrêt pour admirer les *Dentelles de Montmirail*.

Visite des caves de **Beaume-de-Venise** et dégustation du fameux muscat. Retour à l'hôtel.

Dîner et soirée dansante.
160 km.

4^e jour : petit-déjeuner ; chargement des bagages dans le bus et nous quittons l'hôtel,



direction **Suze-la-Rousse**. Visite du *château*, classé monument historique et qui abrite, depuis 1978, l'Université du Vin. Puis **Sainte-Cécile-Les-Vignes**, visite de la *cave coopérative* et dégustation de différents Côtes-du-Rhône. Déjeuner au "Relais" à **Sainte-Cécile**. Nous reprenons le chemin de la Bourgogne avec un arrêt à **Beaune-Merceuil** pour le dîner à l'Autogrill. Et nous arrivons à Perrigny-lès-Dijon à 21 h 15. 460 km.

Au total : 1 234 km.

Belle région et toujours bonne ambiance dans le groupe. À l'année prochaine pour une nouvelle destination.

Josiane MERLE

Temps libre pour admirer les alentours du Palais ou faire une balade en petit train. Retour à l'hôtel et dîner. 84 km.

3^e jour : petit-déjeuner et départ pour **Vaison-La-Romaine**. Visite des vestiges d'importantes *demeures gallo-romaines* puis de la *cathédrale Notre-Dame de Nazareth* (6^e siècle). Nous montons jusqu'à la partie médiévale de la ville et traversons le pont sur l'Ouvèze. Et là, chacun a en mémoire les images de la terrible crue du 22 septembre 1992. Après **Malaucène**, nous

Club de l'Amitié

Depuis le dernier **Perrigny Infos**, la présidente reste la même : **Gilberte ROYER**, toujours dévouée pour le club de l'amitié "génération mouvement" qui compte 86 adhérents. Les activités restent les mêmes, sauf le vide-grenier qui n'aura pas lieu cette année.

Le nombre de membres actifs diminue : **Bernard BESANÇON** et **François MONGIN**, joueurs de cartes, sont actuellement absents pour raison de santé. Nous avons regretté la disparition d'un de nos adhérents, fidèle au club : **Emmanuel SAUVAIN** dit "Manet" !

Les animations du club ont débuté en 2014 par la galette des rois du 9 janvier.

Lors du concours régional de dictées, se sont classées :

- 2^e **Martine HEINEN**.
- 5^e **Marie-Geneviève LAPOSTOLET**.

Nos félicitations pour leurs compétences en orthographe à ces adhérentes qui ont rejoint le club cette année.

- Le mercredi 5 février, nous avons dégusté le repas "choucroute", qui a satisfait tous les invités.
- Le jeudi 13 mars, nous avons préparé et cuit les fantaisies que nous avons dégustées avec ceux et celles qui nous ont rejoints. Nous regrettons d'avoir été si peu nombreux.
- Le mercredi 16 avril a eu lieu le repas "tombola", avec tirage à la suite de la journée.
- Le dimanche 4 mai, nous avons confectionné les traditionnelles gaufres de la fête patronale, le temps était clément et les gourmands nombreux.
- Le jeudi 8 mai, la chorale était présente à la commémoration organisée par les Anciens Combattants. Elle a interprété "Le vent de l'Espoir" et le "Chant des Partisans".

Retenons la présence du Club pour la Fête Nationale du 14 Juillet 2014.

Le 22 Octobre 2014 aura lieu notre Assemblée Générale.

La Présidente : **Gilberte ROYER**

Styles Danses



Bientôt les vacances, nous allons faire un petite pause pendant deux mois, les cours vont s'arrêter fin juin et nous reprendrons nos activités le 4 septembre. Vous serez les bienvenus, si vous voulez rejoindre notre petite troupe.

Nous tenons à vivement remercier les nombreuses personnes qui nous ont accompagnés lors de notre soirée du 17 mai. Nous espérons vous revoir aussi nombreux et enthousiastes le 31 mai 2015, pour faire la fête.

En attendant, rendez-vous pour la Fête de la Musique le 21 juin, pour retrouver le rythme "cow-boy".

Grand merci également à tous les danseurs qui nous offrent, chaque fois qu'ils le peuvent, quelques danses sur cette musique "Country" venue d'ailleurs.

Bonnes vacances à tous et à bientôt.

Le président : **Dominique FABRE**.



Accrodanse

Un an déjà que l'association **Accrodanse** a fait ses premiers pas à Perrigny-lès-Dijon le lundi soir. Notre animateur **Mohamed GHERBI**, dans la bonne humeur, nous dispense avec talent des cours variés de rock, paso, tango, valse, danses en ligne... Alors, amateurs toutes danses, venez nombreux nous rejoindre dans une ambiance conviviale à la rentrée prochaine.

N'hésitez pas à nous contacter :

Mme **PETIOT** : 06 10 73 50 38

Mme **AUROY** : 06 04 01 07 85

Courriel : accrodanse21@gmail.com



Courir et sourire



Le but de l'association **Courir et Sourire** est de réunir les coureurs de notre village autour d'une même passion : la course à pied. Débutant ou confirmé, nous vous invitons à venir rejoindre notre groupe de "Kikoueurs", les rendez-vous sont donnés par courriel selon les disponibilités de chacun.

Vous pouvez nous contacter par message à l'adresse couiretsourire@laposte.net.

Notre association sportive projette de réaliser, à l'automne, une randonnée pédestre dans les environs de Perrigny-lès-Dijon au travers de chemins certainement inconnus de beaucoup de patrinien(ne)s. Pour couronner cette épreuve ludique, un repas champêtre, tiré du sac, sera le bienvenu pour tous les participants initiés ou non. Nous vous communiquerons toutes les modalités de cette sortie dans les mois à venir.

La Présidente : **Paulette LAPICQUE**

Les talents de perrigny-lès-Dijon



Vous souvenez-vous ? C'était il y a deux ans, nous avions découvert avec curiosité et ravissement les "artistes" en tout genre de notre village, lors de l'exposition "Les talents de Perrigny". Bonne nouvelle : on remet ça cette année, les 29 et 30 Novembre, à la salle polyvalente comme c'est devenu l'habitude. En effet, depuis les premières éditions cette manifestation a pris de l'ampleur, et l'espace nécessaire à sa réalisation est de plus en plus important. Petit rappel : chacun d'entre nous est invité à venir présenter son passe-temps préféré, et de cette variété naît le charme et l'intérêt de l'exposition. On y découvre les centres d'intérêt de bon nombre de Patrinien(ne)s, peinture, broderie, dentelle, travail du bois, photographie, écriture, créations, illustrations, et même lors de la dernière édition, musique ! Le choix est

vaste, et bien d'autres domaines peuvent évidemment être présentés. N'hésitez pas, venez partager votre "talent", en toute simplicité, et avec la certitude que cette rencontre est une belle fête entre passionnés !

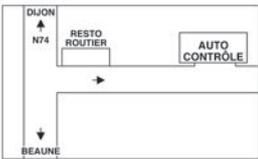
Rendez-vous est donc fixé donc en premier lieu à toutes les personnes qui souhaitent exposer, le Jeudi 16 Octobre à 19h, à la mairie, pour préparer cette belle aventure. Rendez-vous à nouveau les 29 et 30 Novembre pour tous les patrinien(ne)s et amis qui ne boudront pas leur plaisir à la découverte de ces multiples travaux, c'est garanti !

Et si l'été permettait à chacun de figurer les travaux qu'il envisage d'exposer ? Chiche, et à bientôt !

Anne MARCHAL



CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



AUTO BILAN DU VIGNOBLE
23 RUE DES JARDINS
21220 MOREY-SAINT-DENIS
03 80 51 84 42

OUVERT du LUNDI au VENDREDI
De 8H00 à 19h00 **NON STOP**
Et le SAMEDI
De 8H00 à 12H00



Claude GAGNEPAIN

TERRASSEMENT ESPACES VERTS



4, rue de Prielle
21160 PERRIGNY-lès-DIJON
☎ : 03 80 50 00 38
☎ : 06 20 83 30 89
e-mail : claud.gagnepain@orange.fr



Devis Gratuit

Taille
Ourlet
Fermeture
Transformation

Martine couture

35 Grande Rue - Perrigny-lès-Dijon
Tel. : 03 80 51 23 02
06 28 54 49 84



1, rue du Vignery - 21160 PERRIGNY-LES-DIJON
Tél. : 03 80 52 31 15 - Fax : 03 80 52 86 20
<http://www.sertfrance.fr>



au Four et au Moulin

Boulangerie - Pâtisserie

fabrications artisanales en Pains et Pâtisseries

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30 non-stop
Le samedi et le dimanche, de 6h30 à 13h30
Jour de fermeture : Mercredi



43 Grande Rue - 21160 Perrigny-lès-Dijon
☎ : 03 80 52 55 42

CHAUSSURES À LA CLÉ

Cordonnerie - Multiservices

Galerie Marchande CORA
zac Les Vignes Blanches
21160 PERRIGNY

email : chaussuresalacle@gmail.com

Tél./Fax 03 80 58 76 34

Siret 532 402 948 00014



E. T. M.

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT MORETTI



En Voûte - 21010 BARGEM
Cité 17 A

Tél. bureau : 03 80 70 34 16
Tél. perso : 03 80 30 00 42
Fax : 03 80 70 22 07



Evènements

Calendrier des manifestations - Second semestre 2014

Date (connues à ce jour)	Évènement	Lieu
Lundi 14 juillet	Fête nationale	Monument aux morts, parc municipal
Mercredi 10 septembre	"UACVG" commémoration de la libération de Perrigny	Monument aux morts
Du samedi 20 au dimanche 28 septembre	Exposition "Les Mémoires de Perrigny-lès-Dijon" Perrigny et la guerre de 1914/1918	Salle polyvalente
Vendredi 3 octobre	"Styles Danses" - Bal Country	Salle polyvalente
Vendredi 10 octobre	"Les Mémoires de Perrigny" - Assemblée Générale	Petite salle
Samedi 11 octobre	"Comité des fêtes" - Soirée théâtre	Salle polyvalente
Mercredi 22 octobre	"Club de l'Amitié" - Assemblée Générale	Salle polyvalente
Vendredi 24 octobre	"UACVG" séance diaporama	Salle polyvalente
Samedi 25 octobre	"AccroDanse" - Soirée dansante	Salle polyvalente
Mardi 11 novembre	"UACVG" commémoration Armistice et repas	Monument aux morts - Salle polyvalente
Samedi 22 novembre	"Courir et Sourire" - Soirée dansante	Salle polyvalente
Samedi 29 et dimanche 30 novembre	Exposition "Les Talents de Perrigny-lès-Dijon"	Salle polyvalente
Vendredi 5 décembre	"UACVG"	Salle polyvalente
Dimanche 7 décembre	"Amicale des Sapeurs-Pompiers" - Sainte Barbe	Salle polyvalente
Samedi 13 décembre	"Périgolade"	Salle polyvalente
Samedi 20 décembre	"CCAS" Repas des Aînés	Salle polyvalente
Mercredi 31 décembre	"Comité des fêtes" - Réveillon	Salle polyvalente

État-Civil (avec autorisation de publication)



TEIXEIRA RODRIGUES Lorenzo
DITLI Rita
JURY Charlie
MOURCIA Joachim
DARENNE Ilhan
PERNIN Maël
BONI Léon

2 janvier 2014
9 janvier 2014
26 mars 2014
2 mai 2014
9 mai 2014
14 mai 2014
30 mai 2014



OGNIER Cyrille et DAIZE Estelle
BAKIER Nahed et GORET Cécilia
SOMMER Thomas et BERDAGUER Christelle
ARMENIO Vincent et JUARES-VINOLES Audrey

8 février 2014
19 avril 2014
24 mai 2014
14 juin 2014



STELLA Ione
GUEPEY Michel
SAUVAIN Emmanuel
PETIT Yvonne
BRUNO René

15 février 2014
20 mars 2014
10 avril 2014
1^{er} mai 2014
17 juin 2014

Informations utiles

Urgences et santé

Médecins:

Marc PAURELLE
et **Karine MOREAU-FALKOWSKI**

Centre médical : 43 Grande Rue Tél. : **03 80 51 14 63**
Consultations sur rendez-vous.

Médecin de garde - en cas d'urgence:

De nuit: de 20h à 8h, le samedi à partir de 12h,
le dimanche et jour férié. Appeler:

☆ **SOS médecins** Tél. : **36 24**

☆ **SOS 21** Tél. : **03 80 78 68 68**

Cabinet Infirmier:

Emmanuelle CHAGOT et **Delphine JORAND**

43 Grande Rue.

Tél. : **03 80 51 26 51**

Soins au cabinet sur rendez-vous.

Masseur-Kinésithérapeute:

Jean-Marc GILLA

Centre médical : 43 Grande Rue Tél. : **03 80 52 37 65**

Orthophoniste:

Valérie MICHAUT

Cabinet d'Orthophonie : 6 rue de la Rente Logerot

Téléphone. : **03 80 30 95 54**

SAMU Tél. : **15**

Pompiers (urgence) Tel. : **18**

Police Tel. : **17**

Gendarmerie de Gevrey Tél. : **03 80 51 80 76**

Centre antipoison Tel. : **15**

Taxis 2000 Tél. : **06 07 10 16 35**

Transports médicaux assis - Conventionné S.S.

Mairie et services

Mairie Tél. : **03 80 52 15 12**

Horaires d'ouverture:

☆ Lundi: 8h45 à 12h et de 14h à 18h

☆ Mardi: Fermé le matin, après-midi 14h à 18h

☆ Mercredi: Fermé le matin, après-midi 14h à 18h

☆ Jeudi: 8h45 à 12h et de 14h à 18h

☆ Vendredi: 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

Site : www.perrigny-les-dijon.fr

Affaires sociales: pour tout renseignement
vous pouvez contacter

Chantal BERNARD - Tél. : **03 80 51 96 19**

ou **Nadia BOUHADDIOUI** - Permanence en mairie les
mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 - Tél. : **03 80 52 02 11**

Accueil de loisirs

Rue du château Tél. : **03 80 51 06 89**

Les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30

Agence Postale

Dans la mairie - Tél. : **03 80 54 07 89**

Du lundi au jeudi: 14h30 à 18h

Vendredi: 14h30 à 17h30

Bibliothèque Municipale Tél. : **03 80 51 00 84**

☆ Lundi: 16h - 19h

☆ Mercredi: 15h30 - 18h30

☆ Vendredi: 16h - 19h

EDF dépannage (24h sur 24 - 7 jours sur 7)

Tél. : **0810 040 333**

GDF dépannage (24h sur 24 - 7 jours sur 7)

Tél. : **0810 433 021**

Lyonnaise des Eaux:

En cas d'urgence Tél. : n° Cristal **0977 401 123**

Gestion clientèle Tél. : n° Cristal **0977 408 408**

(Appels non surtaxés)

Perception de Chenôve

Lundi à vendredi : 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Ordures ménagères

Ramassage des bacs gris:

Lundi matin et **jeudi** matin, à partir de 6h, jours fériés
compris.

Ramassage des objets encombrants:

Par collecte individualisée sur rendez-vous.

Tél. : **0800 12 12 11** du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Internet : www.grand-dijon.fr

Ramassage des bacs jaunes :

(Cartons, journaux, flacons en plastique):

Mercredi après midi, jours fériés compris.

Ramassage des déchets verts:

Uniquement par abonnement: 45 € par an du avril à
novembre, soit 1,50 € par collecte.

Pour tous renseignements: numéro vert **0800 12 12 11**

Horaires d'ouverture des déchetteries

	Horaires d'été du 1 ^{er} mai au 31 octobre	Horaires d'hiver du 1 ^{er} novembre au 30 avril
Chenôve Tél: 03 80 58 87 32		
Du lundi au vendredi	de 9h à 13h et de 14h à 19h	de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi	de 9h à 19h	de 9h à 13h et de 14h à 18h
Dimanche	de 9h à 13h	de 9h à 12h
Marsannay-la-Côte Tél: 06 77 12 69 12		
Du lundi au vendredi	de 9h à 13h et de 14h à 18h	de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi	de 9h à 18h	de 9h à 13h et de 14h à 17h
Dimanche	de 9h à 13h	de 9h à 12h

Les déchetteries seront fermées les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Avis de passage de la balayeuse

□ Jeudi 31 juillet □ Lundi 11 septembre □ Mardi 9 octobre □ Lundi 13 novembre

Soyons citoyen

Le bruit

Le bruit est aujourd'hui un des principaux facteurs de stress. Pourtant, nous avons les moyens de mettre les décibels en sourdine.

Être réveillé par une tondeuse, une perceuse ou une raboteuse n'est pas la meilleure façon de commencer son dimanche. De tels appareils émettent de 90 à 100 décibels alors que le seuil de gêne est de 60 décibels. Ce n'est pas tout à fait le genre de musique qui met de bonne humeur le matin.

Prendre un bain nocturne dans une piscine est une coutume fort sympathique qui ne doit cependant pas nuire au sommeil des voisins.

Quelques rappels

Arrêté préfectoral du 16 juin 1999 relatif à la lutte contre les nuisances sonores

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité (cris, appareils sonores, réglage de moteur, pétards, etc.).

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Les **jours ouvrables** de **8 h 30 à 12 h** et de **14 h 30 à 19 h 30**.

Les **samedis** de **9 h à 12 h** et de **15 h à 19 h**.

Les **dimanches** et **jours fériés** de **10 h à 12 h**.

Attention: le non respect de ces règles peut entraîner une verbalisation.

Les poubelles

Qu'elles soient grises, vertes ou jaunes, nous vous rappelons que les poubelles peuvent être sorties la veille du ramassage à partir de 18h et doivent être rangées ensuite dès que possible. Elles ne doivent pas rester dans la rue, ce qui nuirait à l'hygiène et à l'environnement.

Arbres et fleurs enjolivent notre paysage, les poubelles beaucoup moins!



Le feu

Du fait des nuisances occasionnées au voisinage et des dangers que cela peut présenter, il est interdit d'allumer des feux en plein air ou de faire éclater des pétards ou autres pièces d'artifices sur tout le territoire de la commune.



*Bonnes vacances
à tous*